Conditions d'acceptation

Béton cellulaire/Ytong

GIELEN
TRANSPORT
RECYCLAGE
CONTAINERS

Accepté:

- ✓ Béton cellulaire propre
- ✓ Béton mousse sous forme de blocs provenant de travaux de construction et de démolition.

Non accepté:

- × Produits non inertes tels que le bois, le papier et le carton, les matériaux isolants, le caoutchouc, les déchets résiduels, les plaques de plâtre, le béton armé, les substances dangereuses et toxiques
- × Asphalte
- × Plaques contenant de l'amiante (fibrociment de type Eternit), matériaux exempts d'amiante et matériaux isolants
- × Revêtements de toiture contenant du goudron
- × Autres matières indésirables susceptibles d'entraver le recyclage et le traitement

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser le chargement concerné et/ou de facturer les surcoûts résultant de la collecte et du traitement de celui-ci.